ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

textile et habillement

Question écrite n° 70257

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle sur la nécessité de lutter contre les discriminations dans la mode subies par les personnes obèses. En effet, de nombreuses publicités peuvent apparaître vexatoires dans leur traitement de certains sujets. De plus, de nombreux magasins mettent en place, par l'absence de certaines tailles dans leur gamme, par le choix de leurs mannequins ou dans la coupe des modèles une discrimination implicite à l'égard des personnes à forte corpulence. Il souhaiterait donc que des mesures soient prises afin que le milieu de la mode et de l'habillement cesse cette discrimination latente.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 70257
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : droits des femmes et formation professionnelle
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 6996